

BULLETIN STATISTIQUE SUR L'IMMIGRATION PERMANENTE AU QUÉBEC – 1^{er} semestre 2020

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

L'année 2020 en BREF – 1^{er} semestre

10 951
ADMISSIONS

49,6 % femmes

50,4 % hommes



Connaissance du
FRANÇAIS

57,2 % de l'ensemble des catégories d'immigration

87,7 % des travailleurs qualifiés adultes

PROVENANCE



— Catégories D'IMMIGRATION —

51,1 % Immigration économique

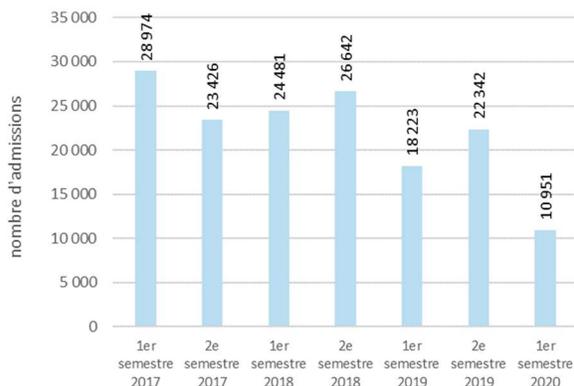
26,6 % Regroupement familial

20,3 % Réfugiés et personnes en situation semblable



Admissions permanentes

Graphique 1 : Nombre total d'admissions permanentes, ensemble du Québec



En raison de la crise de la COVID-19, le nombre de personnes admises au Québec enregistre une baisse notable, passant de 18 223 au 1^{er} semestre de 2019 à 10 951 au 1^{er} semestre de 2020, affichant ainsi une diminution de 39,9 % entre les deux périodes.

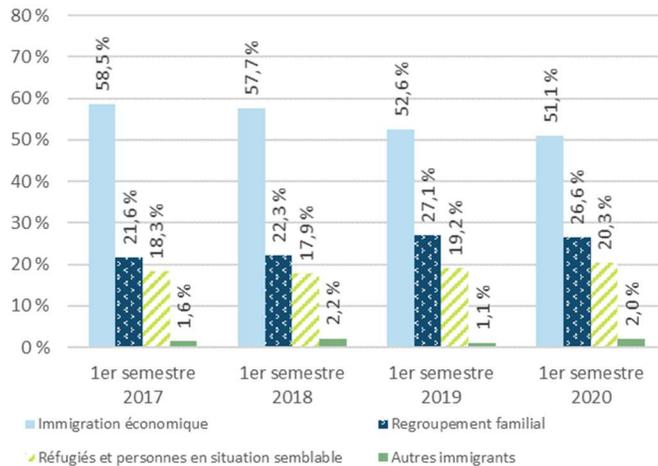
Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille



Catégories d'immigration

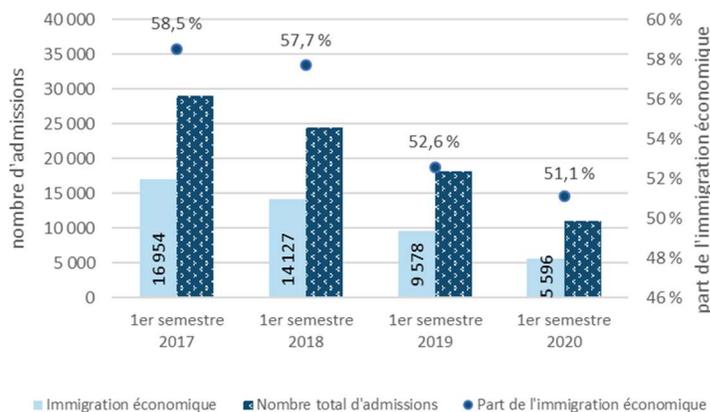
Graphique 2 : Répartition du nombre d'admissions selon la catégorie d'immigration, ensemble du Québec



Au 1^{er} semestre de 2020, la part de l'immigration économique représente 51,1 % de l'ensemble de l'immigration permanente et est en légère baisse par rapport au 1^{er} semestre de 2019, alors qu'elle était de 52,6 %.

La catégorie du regroupement familial compte pour 26,6 % du total des admissions, suivie par celle des réfugiés et personnes en situation semblable (20,3 %) et celle des autres immigrants (2,0 %).

Graphique 3 : Nombre d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique, ensemble du Québec

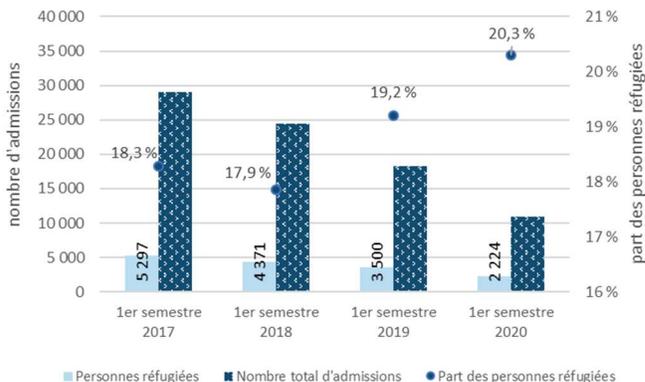


Le nombre d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique au 1^{er} semestre de 2020 regroupe 5 596 personnes et présente une baisse de 41,6 % (-3 982) comparativement au 1^{er} semestre 2019.

La proportion de personnes admises dans cette catégorie est en décroissance ; alors qu'elle se situait à 58,5 % en 2017, elle est de 51,1 % en 2020.

Les travailleurs qualifiés forment le plus grand groupe de cette catégorie, soit un total de 4 817 personnes représentant 86,1 % de l'immigration économique. Cette proportion est en hausse de 11,3 points de pourcentage comparativement au 1^{er} semestre de 2019 (74,8 %).

Graphique 4 : Nombre d'admissions dans la catégorie des réfugiés et personnes en situation semblable, ensemble du Québec



Le nombre de personnes admises dans la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable est en baisse de 36,5 % par rapport au 1^{er} semestre de 2019.

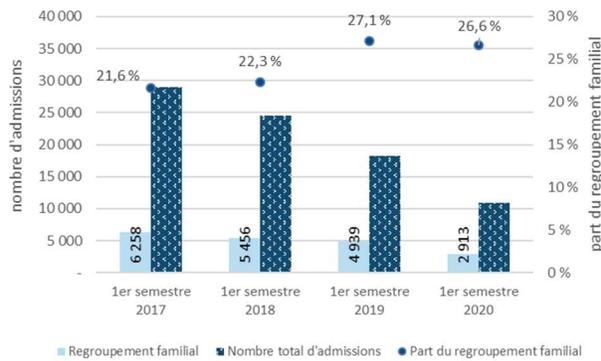
Le poids (20,3 %) de cette catégorie est en croissance depuis le 1^{er} semestre de 2018, alors qu'il se situait à 17,9 %.

Les personnes sélectionnées à l'étranger (sélection québécoise) forment 46,5 % de cette catégorie et celles reconnues sur place (intervention fédérale) 53,5 %.

Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille

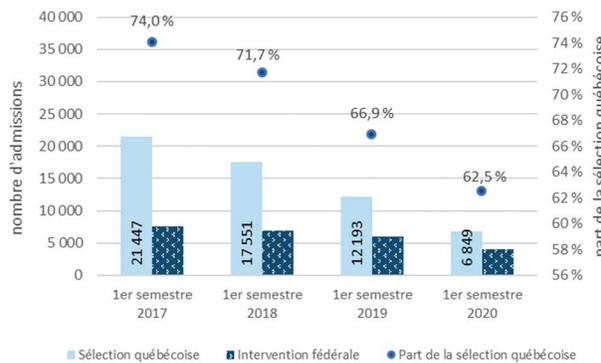
Graphique 5 : Nombre d'admissions dans la catégorie du regroupement familial, ensemble du Québec



La catégorie du regroupement familial a vu, elle aussi, ses effectifs décroître, soit de 41,0 % depuis le 1^{er} semestre de 2019. On observe également un léger fléchissement de son poids relatif, qui est passé de 27,1 % à 26,6 % au 1^{er} semestre de 2020. Celui-ci présente toutefois une croissance de 5 points de pourcentage par rapport au 1^{er} semestre de 2017.

Rappelons que cette catégorie relève de l'intervention fédérale et ne fait pas l'objet d'une sélection active par le Québec.

Graphique 6 : Nombre d'admissions selon la sélection québécoise et l'intervention fédérale, ensemble du Québec



Le nombre de personnes admises à la suite de la sélection du Québec (immigration économique et réfugiés sélectionnés à l'étranger) regroupe 6 849 personnes au 1^{er} semestre de 2020.

Une baisse de 43,8 % du nombre de personnes admises à la suite de la sélection du Québec est enregistrée depuis le 1^{er} semestre de 2019 (- 5 344), principalement en raison de la diminution du nombre d'admissions dans la catégorie de l'immigration économique dont le poids compte pour 81,7 % de la sélection québécoise.

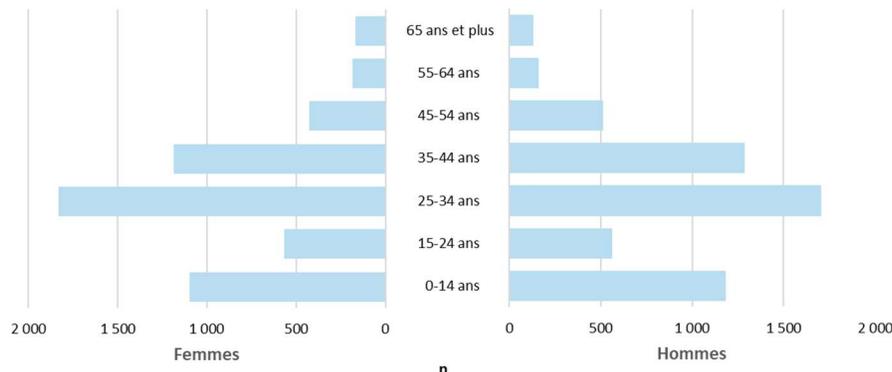
La part de la sélection québécoise des personnes immigrantes admises est de 62,5 %, soit une proportion inférieure de 4,4 points de pourcentage à celle du même semestre en 2019 (66,9 %).

Inversement, la part des admissions dans les catégories d'immigration sous la responsabilité fédérale est en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2019 et se situe à 37,5 %; cette augmentation s'explique notamment par les admissions dans la catégorie des réfugiés reconnus sur place qui ont vu leur poids relatif augmenter entre les deux périodes, passant de 6,0 % à 10,9 %.



Groupes d'âge et sexe

Graphique 7 : Nombre de personnes admises selon le groupe d'âge et le sexe, 1^{er} semestre 2020, ensemble du Québec



Les personnes immigrantes âgées de moins de 35 ans représentent 63,2 % de l'ensemble des personnes immigrantes et la majorité d'entre elles sont âgées de 25 à 34 ans (51,0 %).

La part relative des femmes (49,6 %) est légèrement inférieure à celle des hommes (50,4 %). Cette proportion varie selon les catégories d'immigration.

Il y a moins de femmes que d'hommes dans celle de l'immigration économique (47,6 % et 52,4 %) et parmi celle des réfugiés et des personnes en situation semblable (46,3 % et 53,7 %) et davantage de femmes que d'hommes dans celle du regroupement familial (55,6 % et 44,4 %) et parmi celle des autres immigrants (52,8 % et 47,2 %).

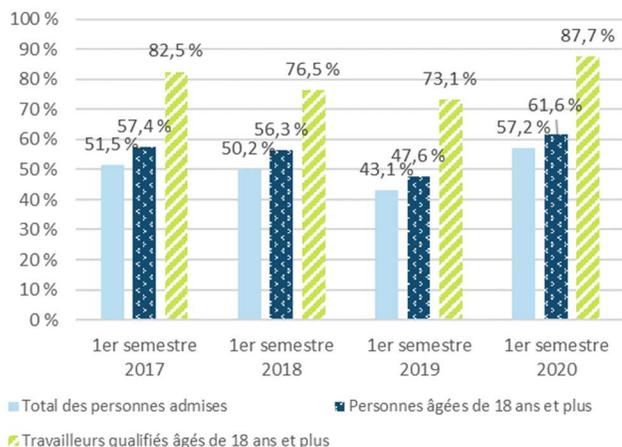
Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille



Connaissance du français¹

Graphique 8 : Proportion de personnes admises connaissant le français, ensemble du Québec



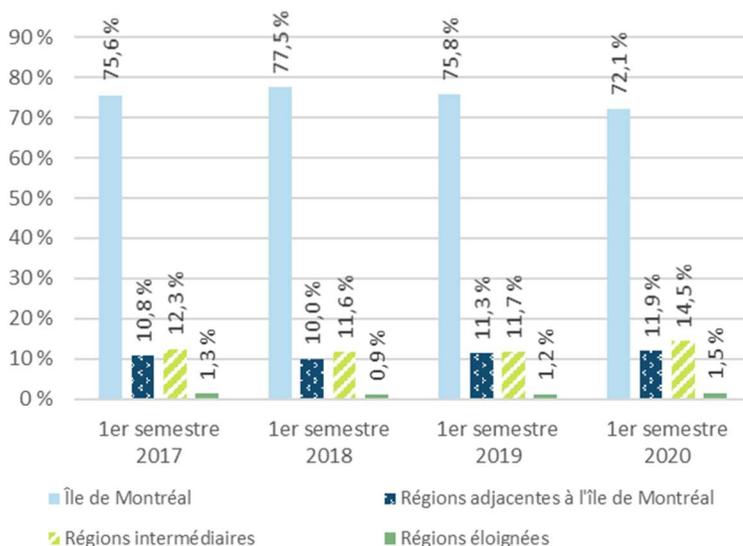
Au 1^{er} semestre de 2020, une augmentation significative de la part de personnes immigrantes ayant déclaré connaître le français² lors de l'admission est observée ; 57,2 % de l'ensemble des personnes admises déclarent connaître le français, comparativement à 43,1 % au même semestre de 2019. Cette hausse est notamment attribuable à l'augmentation des admissions de personnes déjà présentes au Québec.

Précisons également que ce taux est supérieur chez les personnes âgées de 18 ans et plus (61,6 %) et l'est encore davantage dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés (87,7 %).



Destination projetée

Graphique 9 : Région de destination projetée, ensemble du Québec



Plus de 7 personnes admises sur 10 (72,1 %) ont déclaré avoir l'intention de s'installer sur l'île de Montréal au 1^{er} semestre de 2020. Ce taux est inférieur à ceux observés lors des trois premiers semestres précédents.

Les régions intermédiaires (Outaouais, Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) sont les plus importantes destinations déclarées après l'île de Montréal (14,5 %), en hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport au 1^{er} semestre de 2019. Elles sont suivies par les régions adjacentes à l'île de Montréal (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie) (11,9 %) dont la

proportion reste relativement stable par rapport au 1^{er} semestre de 2019.

¹ Le calcul des pourcentages n'inclut pas l'information non disponible sur la connaissance de la langue.

² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a effectué une correction dans la méthodologie du rapportage, qui a rétabli les bons volumes de connaissance de la ou des langues officielles, pour les données couvrant la période de 2013 à 2018. Les données de 2017 et 2018 présentées ici reflètent ces corrections.

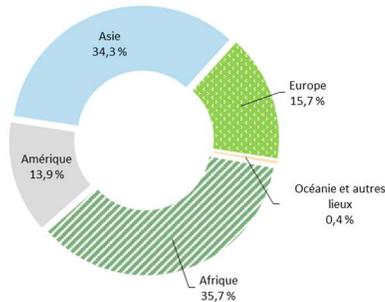
Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille



Région de naissance

Graphique 10 : Répartition du nombre de personnes admises selon le continent de naissance, 1^{er} semestre 2020, ensemble du Québec



Au 1^{er} semestre de 2020, l'Afrique (35,7 %) est le principal continent de naissance des personnes admises, suivi de près par l'Asie (34,3 %).

La diminution du nombre de personnes immigrantes s'observe dans tous les continents de naissance, sauf pour l'Europe qui présente une légère augmentation par rapport au 1^{er} semestre de 2019 (+0,5 %). Le nombre d'admissions en provenance de l'Asie est en baisse de 58,0 %. La même situation s'observe pour l'Afrique (-28,9 %), l'Amérique (-24,4 %) et l'Océanie (-22,0 %).

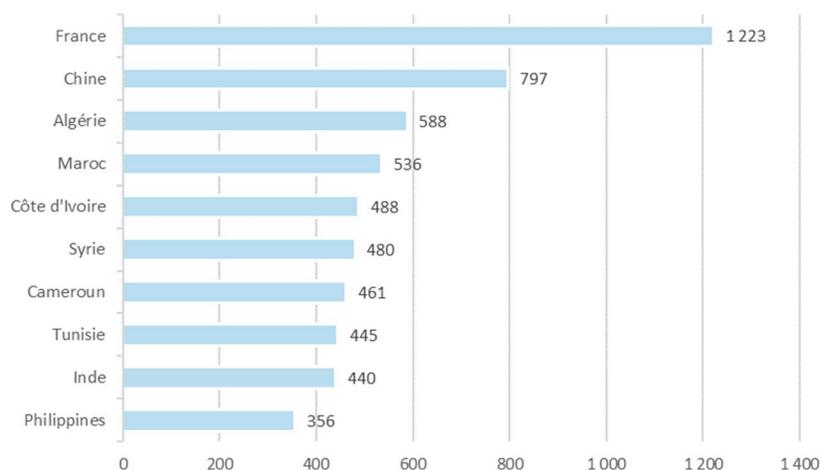
Graphique 11 : Répartition du nombre de personnes admises selon les plus importants continents de naissance, ensemble du Québec



Les personnes en provenance d'Afrique ont vu leur poids s'accroître de façon continue depuis le 1^{er} semestre de 2017, passant de 27,1 % à 35,7 % au 1^{er} semestre 2020; ce sont principalement celles en provenance d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale qui ont contribué à cette augmentation.

L'Asie, qui occupe le second rang, présente pour sa part une baisse significative de son poids relatif (34,3 %) par rapport au 1^{er} semestre de 2019, alors qu'il se situait à 49,1 %. Cette baisse est attribuable au recul du nombre d'admissions des personnes originaires de ce continent dans la catégorie de l'immigration économique.

Graphique 12 : Nombre de personnes admises selon les principaux pays de naissance, 1^{er} semestre 2020, ensemble du Québec



Au 1^{er} semestre de 2020, les cinq principaux pays de naissance sont les suivants :

La France (11,2 %), la Chine (7,3 %), l'Algérie (5,4 %), le Maroc (4,9 %) et la Côte d'Ivoire (4,5 %). Ces cinq pays totalisent 33,2 % du mouvement total d'immigration de ce semestre.

Pour la même période en 2019, les principaux pays de naissance étaient la Chine (13,2 %), l'Inde (6,2 %), l'Algérie (6,0 %), la France (5,4 %) et la Syrie (5,4 %).

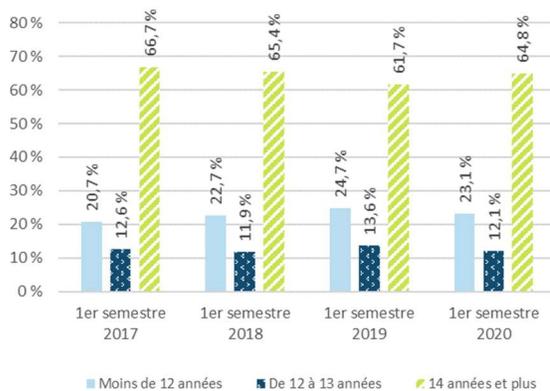
Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille



Scolarité

Graphique 13 : Répartition du nombre de personnes admises selon la scolarité des personnes âgées de 18 ans et plus, ensemble du Québec



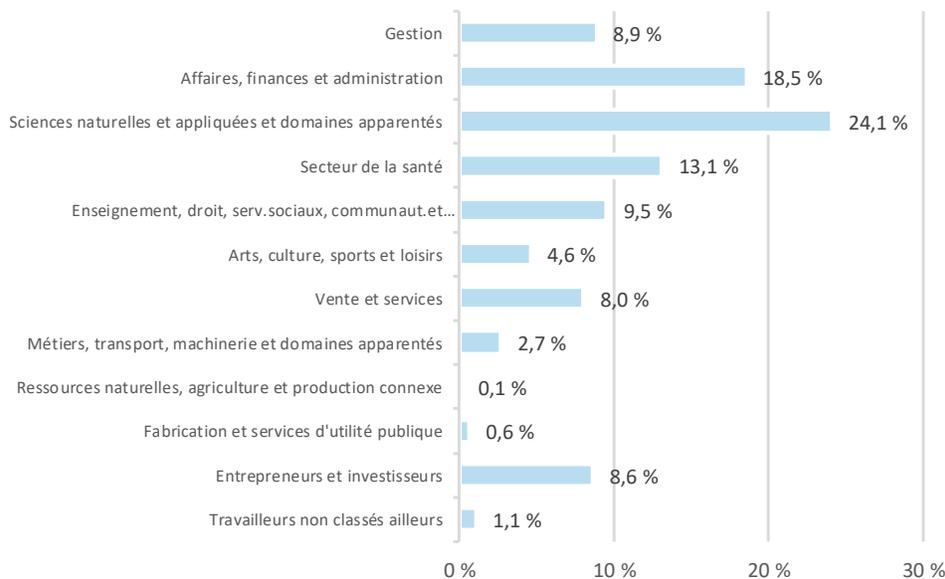
Près de 65,0 % des personnes immigrantes âgées de 18 ans et plus détiennent au moins 14 années de scolarité, comparativement à 61,7 % au même semestre de 2019.

La part de travailleurs qualifiés supérieure à celle de 2019, qui est passée de 39,3 % à 44,0 %, explique en partie la hausse du niveau de scolarité. En effet, les personnes immigrantes de cette catégorie ont un niveau moyen de scolarité plus élevé que celui des autres personnes immigrantes admises.



Profession projetée

Graphique 14 : Répartition du nombre de personnes admises¹ selon la catégorie professionnelle projetée des personnes âgées de 18 ans et plus, 1^{er} semestre 2020, ensemble du Québec



Au 1^{er} semestre de 2020, les principales catégories professionnelles projetées des personnes immigrantes actives, âgées de 18 ans et plus, sont les sciences naturelles et appliquées (24,1 %), les affaires, la finance et l'administration (18,5 %) et le secteur de la santé (13,1 %).

Parmi les personnes âgées de 18 ans et plus admises au cours des six premiers mois de l'année 2020, 89,6 % avaient l'intention de s'intégrer au marché du travail. Cette proportion est supérieure à celles observées au cours de mêmes semestres des trois années précédentes.

1. À l'exclusion des nouveaux travailleurs

Précisons également que parmi l'ensemble des personnes de 18 ans et plus admises au cours du 1^{er} semestre de 2020 et qui se destinaient au marché du travail, 70,9 % d'entre elles étaient des nouveaux travailleurs. Cette proportion est aussi la plus importante de la période correspondante des trois années antérieures. Ces nouveaux travailleurs se retrouvent dans toutes les catégories d'immigration soit 30,7 % ayant été admis dans la catégorie de l'immigration économique, 40,8 % dans celle du regroupement familial, 25,4 % dans celle des réfugiés et des personnes en situation semblable et 3,0 % dans celle des autres immigrants.

Données préliminaires pour 2019 et 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille